

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

La Cosyga milite pour le retrait du nouveau Code du travail

S.A.M.
Libreville/Gabon

PHILIPPE Djoula, secrétaire général d'une aile de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga), a déclaré, quelques minutes après l'ouverture du séminaire de formation sur "Les innovations du nouveau Code du travail : forces et faiblesses", que cet

événement était l'occasion de demander au gouvernement de la Transition le retrait pur et simple de ce texte qui fâche. "Ce séminaire s'adresse aux travailleurs, aux employeurs et aux représentants du gouvernement qui ont voulu y prendre part. La Cosyga s'était indignée de la manière dont le précédent pouvoir avait validé ce nouveau Code. Elle avait saisi, avec la CGSL et l'Onep, entre

autres, la Cour constitutionnelle pour qu'elle annule le présent document. Ils avaient essuyé un refus catégorique. Or, nous avons négocié, sous le regard des inspecteurs du Travail notamment, avec le gouvernement précédent. Une version avait fait l'unanimité. Elle a été envoyée au Bureau international du travail (BIT) pour des amendements. Alors que le mémorandum du BIT était déjà sur sa table, le précédent gouvernement nous a imposé son interprétation au mépris des lois gabonaises et internationales. C'est pour cela que nous demandons son retrait", a précisé le leader syndical.

Pour M. Djoula et son équipe, l'idéal serait, en attendant d'éventuelles nouvelles discussions tripartites (gouvernement-employeurs-partenaires sociaux), d'utiliser



Photo: DR

Une phase des travaux du séminaire.

le précédent Code du travail (notamment celui de 1994). Dans l'intervalle, la Cosyga est consciente que les dispositions actuelles ont force de loi et elle a, malgré tout, tenu à former les travailleurs notamment sur les innovations qui y sont contenues.

"C'est la loi actuelle, tout le

monde s'appuie sur elle pour régler des conflits liés au travail. Il faut en connaître le moindre détail, même imparfait, en espérant que le gouvernement de la Transition nous écoute", ont expliqué des responsables de la Cosyga.

Des propos qui vont forcément faire réagir.

Traumatologie routière : quelle prise en charge dans les centres dédiés ?



Photo: SNN

Une conférence durant les journées médico-chirurgicales.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS un contexte marqué par de nombreux accidents de la route et soucieux d'édifier les professionnels de santé sur les gestes essentiels, le Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO) a organisé, le week-end dernier, les journées médico-chirurgicales sur la traumatologie routière. Au cours de ces journées d'échanges et de travaux pratiques, les conférenciers ont mis l'accent sur les mécanismes à mettre en place pour une prise en charge efficace des patients accidentés dans les centres de traumatologie. En clair, bien que les données mondiales en matière de santé indiquent que les accidents de la route font des vic-

times toutes les quatre secondes, ces derniers peuvent être évités. " Nous avons parlé de la manière dont nous devons trier les patients en cas de d'accident. C'est toute une méthodologie, on ne touche pas aux accidentés sans protocole. Il y a une façon de les relever, de les mettre sur un brancard et de les accompagner après les avoir stabilisés. Nous avons abordé la gestion et la prise en charge de la réanimation de l'arrêt cardio-circulatoire parce qu'une fois le cœur s'arrête, le temps est chronométré ", a expliqué le Pr Ervais Richard Obam, directeur médical, chef de département et président du comité d'organisation. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) datant de 2013, l'Afrique connaît un taux de 24,1 % de décès par an.

TotalEnergies Marketing Gabon : dix employés honorés de la médaille du travail

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

RÉCOMPENSER de longues années de durs et loyaux services au sein de la même entreprise. C'est tout le sens donné à la cérémonie de remise de la médaille du travail à ses employés, organisée vendredi dernier par TotalEnergies Marketing Gabon, au siège de ladite structure. Ils étaient au total dix employés ayant totalisé dix, vingt ou trente ans de service au sein de cette entreprise (soit 4 médailles de bronze, 5 médailles d'argent et 1 médaille d'or) à se faire épingle sur la poitrine cette distinction honorifique des mains des responsables du ministère du Travail.

Cet événement a été l'occasion pour le directeur du cabinet du ministre du Travail, Cyrille Angoue, de rappeler l'origine de la médaille du travail. Laquelle, selon lui, prend sa source dans



Photo: SNN

Une vue des récipiendaires de la médaille du travail à TotalEnergies.

"l'article 8 de la loi numéro 022/2021 portant Code du travail en République gabonaise". Il a indiqué que l'Etat récompense l'ancienneté des travailleurs par cette distinction nationale que sont les médailles du travail. Après avoir montré l'importance du travail dans la vie, le directeur général de TotalEnergies Marketing Gabon, Jacques Bikoro bi Nguema, a rappelé aux récipiendaires que c'est leur engagement dans leur travail,

leur courage que "la République et l'entreprise, par cette médaille du travail, honorent sonnellement".

Visiblement émus et très honorés, les récipiendaires, par le biais du "médaillé d'or" Albert Frédéric Rogomby, ont témoigné leur gratitude à leurs responsables avant d'inviter leurs jeunes collègues à leur emboîter le pas pour maintenir, sinon contribuer davantage, au rayonnement de leur entreprise.